

LISTE DES COMMUNES À RISQUES

Afin de disposer d'une part, d'un bilan sur les risques identifiés à ce jour en Côte d'Or et, d'autre part, d'une liste des communes à risques majeurs où l'information de la population par le maire est rendue obligatoire, il a été décidé d'établir deux documents :

- x un tableau recensant les risques connus à ce jour dans les communes,
- x la liste des communes soumises à risques majeurs proprement dits, mise à jour annuellement en fonction de l'évolution de la connaissance du risque.

En effet, il existe plusieurs types de risques dans le département, mais nombre d'entre eux ne concernent pas ou peu d'enjeux (humains et matériels). A noter que, compte tenu de son caractère diffus, il est très difficile de localiser précisément les zones de danger concernées par le risque de transport de matières dangereuses. Des zones de précautions ont également été identifiées pour les communes traversées par des canalisations souterraines.

En fonction des enjeux en présence et du type de risque, les critères de classement des communes soumises à risques majeurs sont les suivants :

Risque naturel

- x Les communes concernées par un Plan de prévention des risques naturels (PPRn) prescrit ou approuvé.
- x Les communes où un PPRN est en projet et dont les études sont suffisamment avancées pour avoir une connaissance des aléas.
- x Les communes soumises au risque retrait/gonflement ayant au moins 30% de zone urbanisée dans la zone concernée résultant de l'étude réalisée par le BRGM. Des recommandations en matière de construction devront être identifiées dans le DICRIM de ces communes.
- x Les communes soumises à un risque faible de sismicité.

Risque hydraulique

- x Les communes ayant une digue classée dont la rupture présenterait un risque pour la population.
- x Les communes concernées par une rupture brutale et totale de barrages et pour lesquelles l'étude réalisée fait état d'une submersion de zone à enjeux.

Risque industriel

- x Les communes soumises à PPI (Seveso seuil haut), celles où est implanté un établissement classé Seveso seuil bas et les communes impactées par un silo à enjeux très importants recensées par la DREAL selon les critères de la circulaire du 23 février 2007 (caractéristiques techniques et présence d'enjeux).
- x Les 8 communes identifiées dans le PPI Valduc.